

à bout; mais c'était en vain: la chose était trop difficile d'elle-même, et le pape trop intimidé. Le moine pourtant ne se rebute pas: il entreprit de tirer son maître de cette affaire, à quelque prix que ce fût.

Il s'agissait de rendre un service signalé au duc son maître et au roi même; mais, d'autre côté, il était en quelque sorte messéant à un religieux de solliciter une grâce que le pape témoignait ne pouvoir accorder en conscience. Quelque odieuse que fut pourtant cette commission à Rome, notre agent n'avait pas fait scrupule de s'en charger; ce n'était pas assez que cela pour l'embarasser: mais quand il reconnut par la suite l'extrême difficulté qu'il aurait à réussir, ce fut alors qu'il vit qu'il fallait prendre parti entre la religion et l'intérêt, entre le duc et le pape; qu'il fallait se déclarer; car quel moyen de souffrir que son maître, ou pour mieux dire, que lui-même, échouât dans cette poursuite, après l'avoir entreprise si chaudement! Mais, d'ailleurs, quel moyen de persuader le pape, qui paraissait inflexible, ou de conclure le mariage sans dispense?

Cette dernière voie, qui restait seule à choisir, n'était pas à suggérer par un religieux; elle enfermait une irréligion trop manifeste: la résolution était dure à prendre; mais enfin il la prit. Il jugea qu'il n'y avait pas de jour pour lui à sortir avec honneur de cette affaire en ménageant la cour de Rome; toutefois, pour faire l'homme d'Etat, il ne fallait pas abandonner tout-à-fait le catholicisme; il fallait du moins se garantir de ce reproche et éluder le scandale; il fallait enfin entreprendre sur l'autorité du pape. Il ne fut plus question que d'inventer un moyen par lequel on pût en conscience se passer de sa dispense; et le moine fit tant qu'il en trouva un: il faut croire qu'il le fit à regret; mais enfin il le fit; il coupa à la fin le nœud qu'il ne pouvait défaire.

Ce religieux n'espérant plus d'obtenir rien de cette cour, après mûre délibération, dit un jour aux ducs de Luxembourg, ambassadeur de France à Rome pour lors, que, puisque le Pape persistait dans son refus, si le roi voulait, on passerait volontiers outre en Lorraine sans aucune dispense: "car disait-il, l'homme épousant une femme hérétique en intention de la réduire à la religion, sa dispense lui est tout acquise par le mérite de cette intention, ayant espérance de la réduire après le mariage."

Il ne faut pas s'étonner que notre agent embrassât ce parti. En sacrifiant sa fortune et l'intérêt de sa commission à la conservation de l'autorité du Saint-Siège, il n'aurait fait que son devoir comme religieux, et conservé le pape dans

son droit naturel: ainsi, il n'aurait pas beaucoup mérité de lui par ce sacrifice mais en servant aveuglément le duc son maître, comme il faisait en cela pour lui une chose tout-à-fait contre l'ordre, c'était un grand mérite qu'il se faisait envers ce prince; car la plupart des hommes et même des grands n'estiment les services qu'on leur rend qu'à proportion des raisons qu'on avait de n'en rien faire.

Ainsi l'on peut presque établir pour règle générale que, dans ces sortes de perplexité, nous nous déterminons toujours par les motifs qui nous sont les plus particuliers, sans examiner s'ils sont les plus raisonnables. La qualité d'agent était ici un motif tout particulier, celle de religieux était commune à mille autres; agir en religieux, c'eût été se confondre soi-même dans la foule; mais faite seulement l'homme d'Etat, c'était se distinguer; et cela suffisait.

Comme notre agent préférè à Rome la qualité de bon sujet à celle de religieux, qui y est trop commune; par cette même vanité de se distinguer on préfère souvent dans les autres pays la qualité de religieux à celle de bon sujet; et c'est sur quoi est fondée la difficulté qu'on fait de recevoir des religieux dans des compagnies séculières; comme celle que fit le parlement, en 1557, de recevoir un évêque de Laon, religieux, au serment de pair: car on veut paraître ecclésiastique parmi les séculiers, et séculier parmi les ecclésiastiques; mais enfin on est toujours pour l'exception. Telle est l'antipathie de l'esprit humain pour la raison, qu'il ne manque jamais de prendre le contre-pied; et, par un contre-temps perpétuel, il fait toujours le catholique quand il faudrait faire le bon sujet, et toujours le bon sujet quand il faut faire le catholique.

Voilà comment la vanité de se distinguer fait oublier aux hommes leurs devoirs les plus sacrés et leurs obligations les plus essentielles; et c'est cette espèce de vanité, si générale et si autorisée dans le monde, qui se cache sous tant de noms divers tous honorables, enfin qui ne passe pas pour vice; c'est, dis-je, cette vanité de se distinguer qui est le principal des défauts de l'esprit humain, et non pas la vanité qui consiste simplement dans la trop bonne opinion de soi-même, qui est la seule espèce que l'on connaisse et que l'on blâme dans le monde, et pourtant si innocente en comparaison de l'autre, puisque cette bonne opinion de soi-même ne peut enfin, quand elle est connue, que rendre ridicules ceux qui l'ont, ce qui n'est pas un grand malheur: au lieu que la vanité de se distinguer, se mêlant dans toutes nos délibérations, nous rend presque toujours injustes, infidèles ou intéres-

sés; ce qui est bien plus important et plus à craindre.

Mais, dites-vous, est-il besoin de l'étude de l'histoire ou d'aucune autre pour savoir que les hommes sont vains? Qui est-ce qui ne le sait pas? on n'entend dire autre chose tous les jours. Mais, pour savoir en général que cela est, on n'en est pas plus habile à découvrir dans l'occasion en quoi ils sont vains. Ainsi l'on n'en est que plus malheureux, sans être plus sage. Cette connaissance est donc fort inutile, si on ne sait l'appliquer dans les rencontres ordinaires de la vie, pour y discerner en quel cas les hommes tombent en effet dans ces vices, et dans lequel de ces vices en particulier, pour qualifier justement leurs actions, connaître dans quelle espèce il faut les ranger: car, encore une fois il est bien inutile et désagréable de savoir en général que les hommes sont sujets à de grands défauts, si cette connaissance ne nous donne pas un moyen de nous en préserver ou de nous en corriger; et ce moyen ne peut être que d'étudier toutes les manières dont l'on peut tomber dans ces défauts, et dont l'on y tombe d'ordinaire.

ST.-RÉAL.

[à continuer.]

ABOUCALEM

OU LE BON RICHE.

Aboucalem était un homme très-riche et très-généreux, qui vivait sous le règne d'Arroun-Raschid. Ce calife lui parlant de son immense fortune, Aboucalem lui fit la réponse suivante.

Oui, seigneur, en partage

Je reçus, il est vrai, des trésors précieux;

Mais l'opulence enfin n'est un présent des cieux

Que pour qui sait en faire usage.

De ce qu'à l'indigence ils avaient destiné,

Je me crois le dépositaire:

De tous les malheureux ils m'ont fait tributaire,

Et je jouis quand j'ai donné.

Ces trésors ne sont point les nôtres;

Mon cœur en a réglé l'emploi.

Ce que je possède est aux autres,

Le bien que je fais est à moi.

La Harpe.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

A la Petite-Salle, M. Jos. Gariépy.

Chez les Externes, M. P. Drolet.

Au Séminaire de St. Hyacinthe, M. J. R. Ouellet.

Au Collège de l'Assomption, M. L. A. A. Jetté  
J. B. BLOUIN, Gérant.